

1788

Grenoble, Journée des Tuiles

Assemblée des trois ordres, Vizille



Gravés en taille-douce par Georges Betemps

Maquettes de Roger Druet

Triptyque composé de deux timbres de format horizontal 48 x 36,85
encadrant une vignette de format 36,85 x 36,85

12 triptyques à la feuille

Vente anticipée le 18 juin 1988 à Grenoble et Vizille (Isère)

Vente générale le 20 juin 1988

En 1787, les caisses de l'État sont vides. Louis XVI invite ses ministres à préparer des réformes pour combler le déficit. Mais il se heurte à l'hostilité des parlements, qui refusent de voter l'impôt. Afin de briser la résistance des magistrats, le roi, par un édit qui instituait des assemblées provinciales où le Tiers État tenait une place prépondérante, diminue leurs prérogatives politiques. L'émotion suscitée par cette mesure fut portée à son comble lorsque le souverain obligea les parlementaires à enregistrer les six édits du 8 mai 1788 préparés par Lamoignon pour réformer la justice. Le mécontentement fut général mais c'est en Dauphiné que l'opposition à l'absolutisme royal fut la plus virulente.

Le parlement de Grenoble protesta. Pour toute réponse, les magistrats reçurent des lettres d'exil. Le 7 juin 1788, jour fixé pour le départ, le peuple, rallié à la cause des bannis, se souleva. Certains, montés sur les toits, se saisirent des tuiles et lapidèrent les patrouilles qui parcouraient les rues.

Si cette "journée des tuiles" n'eut pas de conséquence immédiate - les magistrats quittèrent finalement Grenoble - elle marqua néanmoins en Dauphiné le début d'une agitation véritablement révolutionnaire. Plus décisive pour l'avenir fut sans doute l'assemblée des trois ordres à Vizille car là, c'est la bourgeoisie qui prit la tête du mouvement.

L'un de ses plus riches représentants, Périer, appelé Milord en raison de son immense fortune, mit à la disposition des trois ordres son château de Vizille (21 juillet 1788).

L'Assemblée, préfiguration à l'échelle d'une province des États généraux de 1789, réclama sous l'inspiration de Mounier le rétablissement des parlements mais surtout la convocation des États généraux qui "seuls avaient la force nécessaire pour lutter contre le despotisme des ministres et de mettre un terme aux déprédations des finances". Plus encore, l'Assemblée s'éveillait à l'esprit national : "Les trois ordres du Dauphiné ne sépareront jamais leur cause de celle

des autres provinces et, en soutenant leurs droits particuliers, ils n'abandonneront pas ceux de la nation". Devant cette alliance de l'aristocratie et du Tiers État, Brienne capitula et, le 8 août 1788, fixa l'ouverture des États généraux au 1^{er} mai 1789.

Prélude à la Révolution, la "journée des tuiles" et l'Assemblée de Vizille furent immortalisées dans la seconde moitié du XIX^e siècle par le peintre grenoblois Alexandre Debelle, élève de Gros. On ne pouvait choisir meilleurs thèmes pour annoncer l'exceptionnelle exposition philatélique mondiale qui se tiendra à Paris en 1989 à l'occasion du bicentenaire de la Révolution française.